



BROCANTE DE MONCETZ-LONGEVAS

Dimanche 28 Juin 2026

Buvette et restauration sur place

Fiche d'inscription et d'identité

N° Emplacement(s)

Nom et Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

.....

.....@.....

Né(e) leA.....

Emplacement	Nombre	Tarif	Montant
de 3 mètres		X 8 €	€

Règlement : Espèce Chèque à l'ordre du « Comité des Fêtes de Moncetz-Longevas »

N° ChèqueBanque

Carte d'identité ou permis de conduire N°

Délivré(e) lepar

Liste des objets à vendre (les objets de valeur doivent être détaillés) :

.....
.....
.....

Attestation sur l'honneur

En tant que particulier : Je certifie sur l'honneur, **participer exclusivement à 2 brocantes par an**, et ne mettre en vente que des objets non volés, ni achetés, dans le but d'en tirer profit, d'avoir pris connaissance du règlement et dégage les organisateurs de toutes poursuites juridiques que pourraient entraîner de fausses déclarations de ma part.

Aucun véhicule non autorisé à l'inscription, ne pourra stationner sur la brocante. Obligation de sortie tous les véhicules de la zone d'exposition avant 7h00. Un relevé des immatriculations des contrevenants sera demandé à la gendarmerie pour les véhicules stationnés illicitement (Risques encourus : Amendes, fourrières et radiation de la liste des exposants sur les prochaines années).

Fait à..... le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »



BROCANTE DE MONCETZ-LONGEVAS

Dimanche 28 Juin 2026

Buvette et restauration sur place

Fiche d'inscription et d'identité

N° Emplacement(s)

Nom et Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

.....

.....@.....

Né(e) leA.....

Emplacement	Nombre	Tarif	Montant
de 3 mètres		X 8 €	€

Règlement : Espèce Chèque à l'ordre du « Comité des Fêtes de Moncetz-Longevas »

N° ChèqueBanque

Carte d'identité ou permis de conduire N°

Délivré(e) lepar

Liste des objets à vendre (les objets de valeur doivent être détaillés) :

.....
.....
.....

Attestation sur l'honneur

En tant que particulier : Je certifie sur l'honneur, **participer exclusivement à 2 brocantes par an**, et ne mettre en vente que des objets non volés, ni achetés, dans le but d'en tirer profit, d'avoir pris connaissance du règlement et dégage les organisateurs de toutes poursuites juridiques que pourraient entraîner de fausses déclarations de ma part.

Aucun véhicule non autorisé à l'inscription, ne pourra stationner sur la brocante. Obligation de sortie tous les véhicules de la zone d'exposition avant 7h00. Un relevé des immatriculations des contrevenants sera demandé à la gendarmerie pour les véhicules stationnés illicitement (Risques encourus : Amendes, fourrières et radiation de la liste des exposants sur les prochaines années).

Fait à..... le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »